

Remise d'un don belge de matériel de travaux publics à la région Sous-Massa Drâa

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 12-06-2008 22:57:35

Un don belge de matériel de travaux publics à la région de Sous-Massa Draâ a été remis mardi à ses bénéficiaires, lors d'une cérémonie organisée à Agadir.

La cérémonie de réception de ce don s'est déroulée en présence du secrétaire d'Etat chargé de l'eau et de l'environnement, M. Abdelkebir Zahoud, du wali de la région Sous-Massa Drâa, M. Rachid Filali et de l'ambassadeur de Belgique au Maroc, M. Patrick Vercauteren Drubbel ainsi que de plusieurs autres personnalités.

Ce don d'une valeur de 3 millions d'euros s'inscrit dans le cadre de l'appui à la région Sous-Massa Drâa, zone de concentration géographique de la coopération belge, à travers le renforcement de ses infrastructures hydrauliques et la construction de barrages situés dans le ressort territorial de l'agence du bassin hydraulique de Sous-Massa.

Dans une déclaration à la MAP, l'ambassadeur de Belgique au Maroc a mis l'accent sur les excellentes relations de coopération entre Rabat et Bruxelles, rappelant avoir déjà signé avec le ministre de l'économie et des finances, M. Salaheddine Mezouar un accord d'une valeur de 16,5 millions d'euros pour financer des projets d'alimentation en eau potable de 270 douars dans la région Sous-Massa Drâa.

M. Patrick Vercauteren Drubbel a également mis l'accent sur l'action de la coopération belge dans la région Sous-Massa Drâa en matière de construction des routes, précisant qu'il a procédé dans ce cadre à Ouarzazate à la remise d'un don de matériel de 6 millions d'euros devant servir dans la construction d'une route entre Zagora et Fom Zguid.

La région Sous-Massa Drâa a bénéficié dans le cadre du programme indicatif de la coopération maroco-belge (PIC 2006-2009) d'un soutien financier de 32,5 millions d'euros pour renforcer les infrastructures de base (projets d'eau potable et d'assainissement, barrages et aménagements hydro-agricoles).

MAP